

Aide à la traduction

Aide exceptionnelle du CNL à la traduction de/vers l'italien

Le 26 novembre 2021, la France et l'Italie ont signé un traité « pour une coopération bilatérale renforcée » dit traité du Quirinal. Le texte de ce traité prévoit des axes de coopération renforcée en matière de diplomatie et de défense, ainsi que dans différents domaines, dont celui de la culture. Pour respecter les termes de ce traité, le Centre national du livre (CNL) a souhaité encourager la traduction de et vers la langue italienne, en apportant une aide exceptionnelle.

Régine Hatchondo, présidente du CNL, a porté **le taux de subvention aux éditeurs pour la traduction d'ouvrages en italien vers le français** et **le taux de subvention aux éditeurs pour la traduction d'ouvrages français vers l'italien**, à 70 % pour les projets qui sont examinés en commissions au cours des années 2022 et 2023.

Les critères d'éligibilité et d'examen des dossiers sont inchangés, conformément au règlement des aides 2019.

Acteur majeur de la diversité culturelle et littéraire à travers les aides qu'il accorde aux professionnels de la chaîne du livre, le CNL compte parmi ses dispositifs des subventions à destination des éditeurs pour la traduction du français vers les langues étrangères ou des langues étrangères vers le français. Dans le cadre de sa mission, le CNL attribue également des bourses de séjour aux traducteurs du français vers les langues étrangères ou des langues étrangères vers le français.

Chaque année, plus de 500 projets de traduction à partir du ou vers le français sont soutenus par le CNL. Les aides aux éditeurs ne peuvent pas excéder 35 000 euros et les taux de subvention habituels sont de 40% ou 60%.

Entre 2020 et 2021, le CNL a aidé 29 traductions de l'italien vers le français et 49 traductions du français vers l'italien, distribuant ainsi au total 210 000 euros.

Avec ce soutien, des auteurs de langue italienne comme Marco Balzano, Benedetta Craveri, Laura Mancini ou Antonio Moresco ont fait l'objet d'une traduction en français. Réciproquement, des auteurs de langue française comme Mathias Enard, Ivan Jablonka, Bruno Latour ou Sylvain Prudhomme ont fait l'objet d'une traduction en italien.

Retrouvez l'actualité du CNL
www.centrenationaldulivre.fr